



NON À LA REMUNÉRATION AU MÉRITE ! OUI À UNE AUGMENTATION CONSÉQUENTE DU POINT D'INDICE !

SANTÉ TRAVAIL

La future loi Fonction Publique doit accroître encore plus les rémunérations versées selon le supposé mérite des un-e-s et des autres.

Travailler, ce n'est pas seulement produire ou fabriquer, ce n'est pas seulement transformer le monde, c'est se transformer soi-même et, dans le meilleur des cas, se développer soi-même, construire sa santé et son identité (Dejours, 1998).



Le mérite est attribué à une personne qu'un supérieur a désigné digne d'estime, d'éloge, afin qu'il obtienne une récompense au détriment d'une autre et d'un collectif selon l'idéologie dominante.

Un tel projet est discriminatoire et pernicieux.

Discriminatoire car la soi-disant récompense de la méritocratie s'effectuera à partir de primes individuelles attribuées à partir de critères aléatoires et modulées au bon vouloir de la hiérarchie.

Pernicieux car une minorité sera « récompensée » au détriment de la majorité, à partir de critères le plus souvent subjectifs, quantitatifs et contraires aux missions publiques.

Dans tous les services, la rémunération dite au mérite aura comme conséquences :

- **Une Perte de sens au travail.**
Le montant variable du salaire nous obligerait à nous focaliser sur les objectifs donnés au risque de nous éloigner de nos valeurs et de notre professionnalisme.
- **Une mise en concurrence avec soi-même, avec ses collègues et une remise en cause de la confiance entre les agents et les services, entre les agents et leurs supérieurs**
- **Des pressions et une frustration chez les agents qui se sentiront lésés ou injustement évalués.**

La méritocratie est en contradiction avec la culture propre au service public qui repose sur des valeurs d'égalité, de neutralité et d'intérêt général.

Faire des primes individuelles un élément majeur de la rémunération conduirait rapidement à l'explosion du statut de la fonction publique issu de la libération et renforcé en 1983 et 1986.

Le mérite au sens du gouvernement c'est :

→ **la fin des vraies augmentations de salaire pour toutes et tous et la casse du statut des fonctionnaires !**

→ **des primes aléatoires par nature et non prises en compte dans le calcul de la retraite**

→ **le passage de l'ère de la transformation de soi par le travail à la destruction de soi par le travail,**

→ **la fin du collectif de travail !**

UNE PRIME ET UNE MÉDAILLE POUR LE PERSONNEL SOIGNANT



LE 19 MARS 2024, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !!!



- **Pour l'augmentation immédiate du point d'indice de 6 €**
- **Pour l'égalité salariale, pour la reconnaissance des qualifications, pour de vrais déroulement de carrière.**



ENSEMBLE, NOUS SOMMES PLUS FORTS !

Retrouvez toute l'actualité fédérale sur www.sante.cgt.fr